



Communiqué de presse

21 juillet 2016

Défi national "Familles à énergie positive" 2015/ 2016 :
avec 14,4% d'économie d'énergie en moyenne, l'ex région Midi-Pyrénées termine en
seconde position, juste derrière l'ex région Languedoc-Roussillon !

Sur le périmètre de l'ex région Midi-Pyrénées, 440 familles ont relevé le Défi "Familles à énergie positive" en réduisant leur consommation d'énergie et d'eau grâce à quelques gestes simples.

La 7e édition de l'opération "Familles à énergie positive", organisée par l'association Prioriterre en partenariat avec l'ADEME et le réseau des Espaces INFO ENERGIE, a permis aux participants de la région de réaliser 14,4 % d'économie en moyenne (soit environ 200 € par famille) contre 12 % en moyenne en France .

Le pari de l'opération « Familles à énergie positive » est simple : les participants doivent réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie sur la période d'hiver, allant du 1^{er} décembre au 30 avril, uniquement grâce à de **petits gestes quotidiens**.

L'opération veut prouver par le jeu et la pédagogie que les changements de comportement au quotidien peuvent générer des économies d'énergie significatives. Les familles volontaires s'inscrivent auprès de l'**Espace INFO ENERGIE** de leur territoire, constituent des **équipes** et adoptent de nouveaux gestes d'économie d'énergie. Tout au long du Défi, elles sont accompagnées par les conseillers INFO ENERGIE et par des capitaines d'équipes, dotés d'un **kit de mesure** (wattmètre et débitmètre). À la fin de l'hiver, les économies sont calculées sur la base des relevés de compteurs réels.

- **Objectif largement dépassé**

Sur la saison hivernale 2015-2016, les **440 familles** inscrites en **Midi-Pyrénées** affichent un bilan au-delà des espérances : le défi des 8 % d'économie d'énergie a été largement dépassé, les participants atteignant le chiffre de **14,4 %** en moyenne, soit **environ 200 € par famille et parfois plus**.

Au total, les gestes des "Familles à énergie positive" ont permis une **économie de 397 700 kWh**, soit la consommation annuelle de **24 maisons individuelles** (moyenne française).

62 tonnes de CO₂ ont ainsi été évitées (15,6% de CO₂ émis en moins), soit l'équivalent de **29 voitures** retirées de la circulation.

Par ailleurs, **15,2 % d'économies d'eau** ont été réalisées, en moyenne.

En prenant en compte les résultats des 2 ex régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, **la nouvelle région Occitanie arrive ainsi première au niveau national !**

En France

Les **7600 foyers** inscrits pour la saison 2015/ 2016 du Défi ont économisé :

- **6,4 millions de kWh**, soit la consommation totale annuelle de 400 maisons (moyenne française)
- **1000 tonnes de CO₂**, soit l'équivalent de 470 voitures enlevées de la circulation
- **et 32 millions de litres d'eau**, de quoi remplir 10 piscines olympiques (50 m x 25 m) !

- **À la base de ces résultats : essentiellement des éco-gestes simples**

Baisser la température du chauffage, faire la chasse aux appareils électroménagers et audiovisuels en veille, éteindre les lumières inutiles, installer des réducteurs d'eau et des douchettes économes, préférer les lampes LED...

- **Un nouveau Défi à relever sur la saison de chauffe 2016/ 2017 :**

Cette année encore, **12 territoires de l'ex région Midi-Pyrénées** s'engagent dans le Défi « Familles à Energie Positive » qui se déroulera **de décembre 2016 à fin avril 2017** pendant la période de chauffe :

- le PNR des Pyrénées Ariégeoises (Luce RAMEIL),
- Toulouse Métropole (Claire-Marie GENESTAR),
- le Pays Sud Toulousain (Benoît MARTY),
- le Muretain agglomération (Florence PELLETIER et Vincent GERMA),
- le Département du Gers (Adrien CHAUVEAU),
- le Grand Tarbes (Simon PEYRET),
- le Parc National des Pyrénées (Lucas MUNOZ),
- le Conseil départemental 82 (Françoise DELPECH),
- le Grand Montauban (Cathy COUSY),
- la Communauté de communes du terroir de Grisolles-Villebrumier (Elisa BOUGEARD),
- le Pays Midi-Quercy (Julien BIRLINGER),
- la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (Laura EXILIE).

Des familles se regrouperont par équipe et feront le pari d'économiser au minimum 8 % d'énergie en appliquant simplement des éco-gestes.

S'amuser en famille, éduquer en jouant et faire des économies sur les factures d'eau et d'énergie, c'est ce que promet ce Défi « Familles à énergie positive » !

Pour en savoir plus : voir le site de PrioriTerre, initiateur du projet : <http://www.prioriterre.org>

Contacts presse ADEME Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées :

Site de Toulouse :

Franck CHATELAIN, chargé de communication - Tél. : 05 62 24 00 36 – franck.chatelain@ademe.fr

Site de Montpellier :

Hubert PSCHERER, chargé de communication - Tél. : 04 67 99 81 71 - hubert.pscherer@ademe.fr

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.